



Vers-Pont du Gard

BULLETIN MUNICIPAL 52

Votre équipe municipale



SEMESTRIEL
Décembre 2014



Sommaire

Le mot du Maire Olivier SAUZET.....	p. 3
Travaux et réalisations.....	p. 4-7
Grands projets.....	p. 8-9
Environnement.....	p. 10-11
Dossier à la une "La nouvelle équipe municipale".....	p. 12-13
Vie Sociale.....	p. 14-15
Jeunesse / Sports.....	p. 16-17
Vie associative / Culture.....	p. 18-19
Vie municipale.....	p. 20-21
Portrait / État-civil.....	p. 22-23

Vœux du Maire

Les vœux du maire auront lieu le 16 janvier 2015 à la Maison de la pierre, à 18h30.

Bulletin Municipal de Vers-Pont du Gard N°52 - Semestriel Décembre 2015 - Dépot légal à la parution.
5 rue Grand du Bourg - 30210 VERS-PONT DU GARD - 04 66 22 80 55
Directeur de la publication : Olivier SAUZET
Rédacteur en chef : Laurent MILESI
Rédaction : Olivier SAUZET - Laurent MILESI - Françoise RALLET - Laurence BLOM - Myriam CALLET - Denise FORT
Conception : Delphine MENJAUD - Ludovic DANGLES - **Impression** : Les Presses de la Tarasque
Certifiées impr'invest - Imprimé sur papier PEFC - 04 90 91 15 11
Photos droits réservés : Liliane LEVEILLÉ - Philippe TISTE - Pierre-Emmanuel COSTE - **Tirage 1000 exemplaires**



Le mot du Maire

Chers Versoises et Versois,

Cela fait maintenant 9 mois que vous avez élu une nouvelle équipe municipale. L'organisation de cette équipe, que j'ai l'honneur de diriger, vous est présentée dans ce bulletin.

Les finances laissées par l'ancienne municipalité sont saines. En revanche, notre tâche concernant les réalisations à faire est importante. C'est pourquoi nous nous sommes rapidement mis au travail.

Le budget municipal a été voté. Nous avons programmé 900 000 € d'investissements pour 2014, sans augmentation de la dette et avec une diminution des impôts locaux.

Les principaux investissements qui ont été réalisés en 2014 ou qui le seront début 2015 sont :

- Les réfections de la voirie communale (priorité aux voies communales non goudronnées).
- Le remplacement des bungalows de l'école maternelle.
- La rénovation de deux classes et de la cantine.
- La mise aux normes d'accessibilité du bâtiment scolaire.
- La construction d'un abribus (place du Marché aux Cerises).
- La mise en place de signalétique horizontale et verticale.
- L'achat d'un camion de remplacement pour les services techniques

Suite aux résultats de l'audit communal, une réorganisation du fonctionnement s'imposait. Elle commence à se mettre en place.

Par exemple, la mairie est déjà ouverte six jours sur sept. Le samedi matin les élus sont présents, tout comme aux deux permanences, URBANISME et CCAS, déjà mises en place.

L'accueil périscolaire du vendredi après-midi, découlant de la réforme des rythmes scolaires, a été confié à l'organisme "Loisirs Éducation et Citoyenneté".

Le fonctionnement associatif, une de nos priorités, est également en cours de réorganisation.

Les lieux d'implantation de la station d'épuration, de la nouvelle école et des courts de tennis nécessitent des études sérieuses, actuellement en cours. Les décisions seront prises début 2015.

Le PLU va être transmis aux services de l'État en 2015.

Des travaux de mise aux normes et de rénovation des bâtiments communaux ont commencé (la cour de l'école, l'électricité de l'église et de la Maison pour Tous).

Nous allons aussi postuler pour notre village, au label "Village Fleuri". L'automne 2014 a vu le début de travaux d'aménagement.

Une cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants aura lieu chaque année, en septembre.

Nous continuerons bien sûr à mettre l'accent sur la propreté et à être vigilants concernant les incivilités.

Parmi nos engagements de campagne, la disponibilité des élus, le dialogue et la proximité avec vous, étaient importants. C'est dans leur respect, que je réaffirme l'objectif de faire de Vers-Pont du Gard, un village où il fait bon vivre, dans un climat serein et apaisé.

Dans cette période de fin d'année, le Conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter de joyeuses fêtes.

Olivier SAUZET

Maire de Vers-Pont du Gard



Vers-Pont du Gard
BULLETIN MUNICIPAL

3



Travaux et réalisations

Pour voir notre village sous une autre lumière !

Pour les illuminations de Noël, le contrat location avec le fournisseur précédent arrivant à terme, nous avons renouvelé tous les décors, mettant en valeur le coeur du village.



Changement des bungalows de l'école maternelle



Embellissement du Cimetière



Travaux et aménagements paysagers dans le cadre du projet "Village Fleuri"



Réalisation de banquettes et de jardinières en pierre





Travaux et réalisations

Mise en conformité de l'église et des bâtiments communaux



Goudronnage rue de la Rochelle



Rénovation et mise aux normes d'accessibilité de la cour de l'école



Éclairage Public

Des travaux d'éclairage public vont être également réalisés. **Ils concernent :**

→ La route de Misserand, la D227, l'impasse des bois, le chemin de Charbonnières, la rue de l'Église, de la Rochelle, la place de l'Horloge, le chemin des Carrières, des Bracoules, des Ronlands, l'impasse des Cigales et des Bois, route de Castillon.



Grands projets

Nouvelle école

La commission "projet école" a missionné la SEGARD afin qu'elle réalise une étude de programmation et d'implantation concernant les écoles.

3 sites ont été présélectionnés :

- La Carrière la Romaine
- À proximité du stade et des tennis municipaux
- Derrière la Maison de la Pierre

Les résultats de l'étude de programmation devraient être connus au 1^{er} trimestre 2015.



PLU

En collaboration avec le cabinet d'études nous avons réalisé un travail important de simplification concernant le règlement et le zonage, en tenant compte par exemple des spécificités rurales de notre village. Les différentes étapes nécessaires à la mise en place du PLU sont les suivantes :

- La phase des études préalables.
- Délibération du Conseil Municipal arrêtant le projet de PLU.
- Le projet sera alors soumis pour avis aux personnes associées à son élaboration (Préfecture, SCOT, DDTM). Ces personnes devront donner un avis dans la limite de leurs compétences.
- Le projet sera ensuite soumis à l'enquête publique.
- Le PLU éventuellement modifié à la suite de l'enquête publique, sera approuvé et applicable par délibération du Conseil Municipal.



Voiries

Un programme de voirie pluriannuel a été lancé :

La municipalité a réalisé en 2014 la réfection de la rue de la Rochelle et la mise en place d'emplois partiels concernant les rues, les chemins et les places ci-dessous :

- Rue de la Tour, rue de la Cave Coopérative, rue des Lilas, rue de la Poste, rue de l'Arcade, rue du Four, rue du Mas des Lapins, rue Traversière et l'impasse du Forgeron.
- Chemin des Carrières, chemin du Puits de Mariargues, chemin de la Barque Vieille, chemin du Mourras, chemin des Ronland, chemin de St Pierre, chemin des Carbonnières, chemin du Clos des Touillers, chemin de la Draille, chemin des Crozes, chemin des Bracoules.
- Le parking de l'école, le marché aux Cerises et autour de la place des Platanes.

La signalétique routière a été également améliorée. (Ajout de panneaux de signalisation, marquages aux sols etc..).

La création d'un sens unique de circulation entre la rue des écoles et la place du marché aux cerises est mise en place.

Les prochains chemins, rues ou routes départementales concernés par les améliorations de voirie et/ou de pluvial seront :

- Chemin de Coste Belle
- Chemin de la Chapelle
- Chemin des Grandes Aires
- Impasse des Abeilles
- Route de Castillon

L'amélioration du pluvial concernant le chemin de Bracoules, le chemin des Carrières et la rue des Oliviers est également à l'étude, ainsi que l'aménagement du chemin de St Pierre (Route du Cimetière) en partenariat avec le Conseil Général.



Station d'épuration

La station d'épuration actuelle n'étant plus satisfaisante (norme et capacité insuffisantes), le cabinet Cereg a été missionné pour en réaliser une nouvelle.

Notre commune venant d'être impactée, début 2014, par le nouveau Plan de Prévention des Risques d'Inondations (PPRI), 3 sites potentiels ont été retenus :

- À côté de la station actuelle
- À l'entrée du village (route de Remoulins)
- À proximité de la zone artisanale

La municipalité est plutôt favorable à une construction à proximité de la station actuelle. Le choix, en partenariat avec les organismes de l'état, devrait se faire avant la fin du premier trimestre 2015.



Projet Tennis

Le lieu des nouveaux courts de tennis ne pourra être décidé qu'après le choix de l'implantation des écoles.





Environnement

VERS-PONT DU GARD proposera sa candidature au label "villages fleuris", en mai 2015.

Le premier pas de cette démarche est le fleurissement des jardinières.

Cet été, nous avons commencé par le fleurissement des jardinières existantes dans les rues Santa Vittoria d'Alba, du Grand Bourg et de la Madone.

L'automne a vu l'ajout d'autres jardinières, à l'identique des précédentes pour l'harmonie globale et éviter ainsi le surcoût d'un changement complet.

Elles ont été installées du lavoir de la Place aux Platanes, jusqu'à la Poste. Au total 39 jardinières sont accrochées aux barrières du cœur du village.

La commune privilégiant la proximité, c'est la pépinière "Le Pont Romain" qui a fourni les fleurs.

La plantation et l'entretien sont assurés par nos agents techniques.



Une deuxième étape consiste à mettre en valeur progressivement, tous nos lieux de vie, notre patrimoine architectural et culturel

Pour la Toussaint nous avons concentré notre attention sur le Cimetière : le nettoyage au Karsher des murs du nouveau cimetière, suivi de la peinture des portails et des grilles.

La mise en place de bancs et de jardinières en pierre de Vers (offerts gracieusement par la SOC) ont contribué à aménager cet espace.

En même temps, certains aménagements ont commencé à la Maison de la Pierre et au stade.

Le Lavoir de Font d'Isière, le Calvaire de la Maison pour Tous, la Madone, le Monument aux Morts, la Tour de l'Horloge et la Cave Coopérative seront les objectifs suivants.

Les végétaux bien sûr, y auront une place de choix, c'est pourquoi un dossier sollicitant une subvention de plantes a été déposé en juin 2014, auprès du Conseil Général. Le dossier est accepté. Entre la fin de l'année et février 2015, la commune bénéficiera donc de 300 plantes gratuites.

Ce projet sera aussi l'occasion d'un projet pédagogique.

C'est dans ce cadre, que la MFR Le Grand Mas, centre de formation en horticulture et en aménagements paysagers à Uzès, interviendra partiellement et sera l'un de nos partenaires. Des jeunes, en formation par alternance, auront ainsi l'opportunité de développer leurs compétences, fin janvier 2015, autour d'un projet global de valorisation des espaces verts dans un patrimoine bâti remarquable.

Pour que ce projet soit aussi bien un support de développement des savoir-faire qu'un outil d'éducation à la citoyenneté, les jeunes du Grand Mas partageront les plantations avec les écoliers de Vers-Pont du Gard.

Enfin nous souhaitons associer toute la population, en vue d'embellir le village.

Vous êtes donc invités à entretenir vos devants de porte, à fleurir maisons, jardins, cours et balcons. Un concours sera organisé au début de l'été pour récompenser les plus belles réalisations.

Mais nous reparlerons de tout cela, plus en détail, dans notre prochain bulletin municipal où un dossier complet sera consacré au Label.



À la Sainte-Catherine tout prend racine !

Pour la neuvième année consécutive, la Fédération Départementale des chasseurs du Gard, a organisé pour la Sainte-Catherine, en partenariat avec les associations de chasse locales, les collectivités et les écoles, une opération de plantations d'arbres à fruits sauvages (mûriers, micocouliers, prunelliers, pommiers, poiriers, cornouillers sanguins, lauriers).

Cette action environnementale s'inscrit dans le cadre de la sensibilisation des enfants à la préservation et à la revalorisation des habitats.

Les rôles des haies sont nombreux, outre l'aspect esthétique :

- brise vent naturel de première qualité
- régulation du climat et de la température
- régulation des eaux pluviales
- protection contre l'érosion des sols (moins de risque d'inondation)
- fixation des résidus d'engrais par les racines, notamment les nitrates, et transformation en engrais naturel
- abris et source de nourriture pour l'intégralité de la faune sauvage

En novembre 2014, 25 communes dans le Gard, ont participé, ce qui représente 1 418 arbres plantés. Pour Vers-Pont du Gard, la participation date de 2012. En trois ans, 100 arbustes ont été mis en terre, autour du nouveau cimetière.

Pour les années à venir, d'autres emplacements (terrains, habitations, jardins, champs...), même privés, sont recherchés. Les particuliers peuvent participer à cette opération : la Fédération de Chasse subventionne les achats d'arbustes (1 € pièce, 30 € pour des arbres de 2 m).

C'est donc pour perpétuer la tradition de la sainte-Catherine, que le 24 novembre 2014, autour du nouveau cimetière, une classe de l'école primaire, un représentant de la Fédération de chasse, du Midi Libre et deux élues ont été associés à la plantation.



Élagage

D'une très grande longévité, le mûrier platane est un arbre qui offre de très larges zones d'ombre impénétrable. C'est un atout appréciable et apprécié dans notre village !

Nos deux places en sont recouvertes et la place Grand Font est même appelée familièrement "la Place aux Platanes !"

Pour préparer ces magnifiques parasols naturels, une taille sévère à l'automne s'avère nécessaire. C'est l'entreprise versoise CANCADE qui a effectué ce travail d'élagage.



Votre équipe municipale



Olivier SAUZET
Maire



Denise FORT
1^{ère} Adjointe
Affaires sociales
Bibliothèque



Myriam CALLET
2^{ème} Adjointe
Affaires scolaires
Projet école
Représentante CCPG



Raymond BASTIDE
3^{ème} Adjoint
Urbanisme
Sécurité et Prévention
Industrie et Carrières



Michèle OZIOL
Conseillère déléguée
Santé et Handicaps
Réforme des rythmes scolaires
Projet aménagement sportif



Thierry CHAUDANSON
Conseiller délégué
Agriculture
Bois communaux
Chemins communaux



Nicolas BOSC
Conseiller délégué
Jeunesse et Sports
Permis de construire
Affaires juridiques
Commerces, Artisanats,
Foires et Marchés



Nadia DELJARRY
Conseillère déléguée
Formation
Assainissement
Environnement
Jumelage suisse

Organisation des Commissions

Projets, Finances et Appels d'offres Olivier SAUZET

Budget
Projet école
Myriam CALLET
Projet Station d'épuration
Didier BELE
Projet Village Fleuri
Françoise RALLET

Vie Versoise Denise FORT

Bibliothèque
Jumelage
Santé et handicaps
Affaires sociales
Fêtes, Cérémonies et Souvenirs
Troisième âge
Associations
Culture
Accueil nouveaux arrivants
Affaires juridiques

Urbanisme Raymond BASTIDE

Station d'épuration
Environnement
PLU
Permis de construire
Assainissement
Bois communaux

Proximité Didier BELE

Propreté et Ordures ménagères
Sécurité et Prévention
Quartier Bégude et Gardon
Bâtiments communaux
Personnel
Circulation et Stationnement
Voirie
Chemins communaux

Jeunesse et Sport Myriam Callet

Affaires scolaires
Réforme des rythmes scolaires
Aménagements sportifs
Jeunesse et Sports
Conseil d'école
Parents d'élèves
Petite enfance

Économie Laurent MILESI

Industrie et Carrières
Commerces, Artisans, Foires et Marchés
Tourisme
Patrimoine
Nouvelles technologies
Formation
Agriculture
Communication



Didier BELE

4^{ème} Adjoint
Proximité
Quartier Bégude et Gardon
Projet station d'épuration



Laurent MILESI

5^{ème} Adjoint
Communication et Économie
Propreté et Ordures ménagères
Révisions des listes électorales
Site internet, Jumelage italien
Représentant CCPG



Jean-Marie SENO

Conseiller délégué
Bâtiments communaux
Personnel
Circulation et Stationnement
Voirie



Françoise RALLET

Conseillère déléguée
Troisième âge
Associations
Culture
Village fleuri



Laurence BLOM

Conseillère déléguée
Conseil d'école
Tourisme
Accueil des nouveaux arrivants



Marina SORBIER

Conseillère déléguée
Parents d'élèves
Patrimoine
Petite enfance



Fabrice ALARCON

Conseiller délégué
Fêtes, Cérémonies et Souvenirs
PLU
Bulletin municipal
Nouvelles technologies

Les 4
Conseillers Municipaux
élus sur la liste
"Une équipe solide
au service des Versois"
n'ont pas souhaité
diffuser leur photo.

Annita BARJESKI

Conseillère municipale

Jean IAMPETRO

Conseiller municipal

Françoise RODRIGUEZ

Conseillère municipale

Guy SAUROIS

Conseiller municipal



Vie Sociale



Repas des aînés

Le 19 octobre, à l'occasion de l'anniversaire des 30 ans de l'EPCC du Pont du Gard, M. TOESCHI a mis à la disposition des versois, la salle Pitot. Le CCAS a donc saisi cette opportunité, bousculant un peu les habitudes, à la satisfaction du plus grand nombre.

Ce repas traditionnel s'est intégré dans le cadre de la "semaine bleue", dédiée à la personne âgée.

Dans une optique de convivialité, les seniors d'Argilliers ont participé à cette manifestation.

Une animation "cabaret" a été proposée aux convives par la troupe "Evasionfolies".

Le CCAS a assuré le transport des personnes seules ou en difficulté pour se déplacer.

Pour les plus de 80 ans n'ayant pas participé au repas, un colis a été distribué à domicile, par les membres du CCAS.



La commission CCAS

- Président : Olivier SAUZET
- Membres élus : Denise FORT, Annita BARJESKI, Laurence BLOM, Michèle OZIOL, Françoise RALLET, Marina SORBIER
- Membres nommés : Corinne ALBALADEJO-ROUSSEL, Valérie BONNAND-DUBOEL, Fabienne DUGAS, Alain ISIDORE, Frédérique MAZON, Sophie PETRICOUL

Une aide aux formalités administratives

Vous aider dans tout ce qui peut générer des blocages dans la rédaction de vos courriers, CV, lettre de motivation, dossiers de subventions, remplissage des imprimés CERFA, des statuts en cas de création d'une association...



Des cours d'informatique réservés aux adultes

Une réunion d'information avec Estelle NESRI, la formatrice, se tiendra à la Maison de la Pierre le vendredi 9 janvier à 10h.

Initiation, perfectionnement, spécialisation photo : l'inscription se fera à l'issue de la réunion.

Les cours commenceront le vendredi 23 janvier 2015, le matin, à la Maison de la Pierre.

Le coût sera en partie, pris en charge par le CCAS.

Le Centre Communal d'Action Sociale

Notre CCAS est un établissement public communal, ayant son propre budget, intervenant principalement dans trois domaines :

- l'aide sociale légale qui, de par la loi, est sa seule attribution obligatoire.
- l'aide sociale facultative et l'action sociale, matières pour lesquelles il dispose d'une grande liberté d'intervention et où est mis en œuvre la politique sociale déterminée par les élus locaux.
- l'animation des activités sociales.
- l'aide et l'accompagnement concernent les personnes âgées, les personnes handicapées, les enfants, les familles en difficulté etc...

La nouvelle équipe est constituée de membres élus et de membres nommés par le Maire, représentant plusieurs services du secteur social.

Cette nouvelle équipe se veut disponible, proche de tous les versois et à leur écoute.

C'est pourquoi, depuis début mai, nous avons mis en place une permanence en mairie :

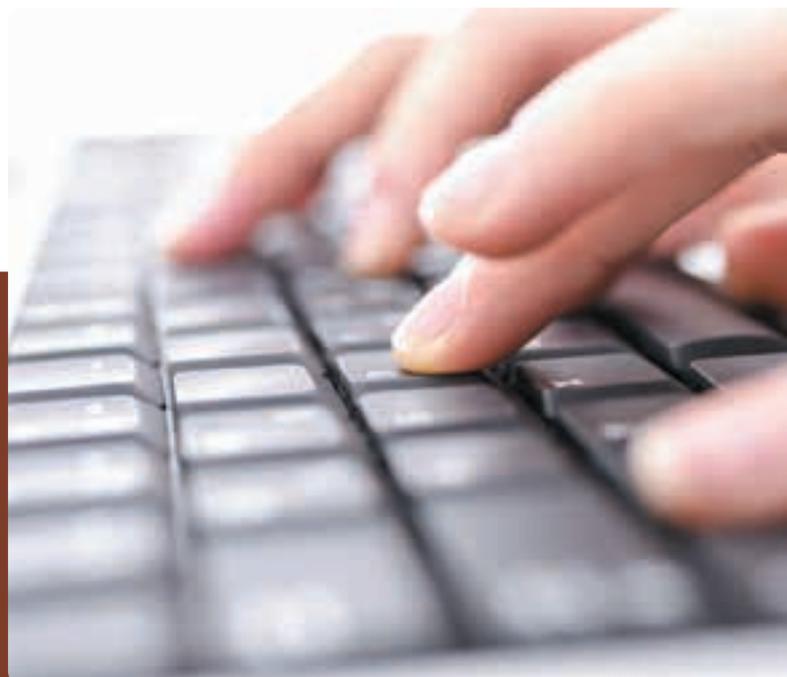
- le jeudi de 9h à 12h
- les premiers et troisièmes jeudis de chaque mois.

N'hésitez pas à nous rencontrer sur rendez-vous, vous serez reçu avec bienveillance et vous pouvez être assuré de notre respect ainsi que de la plus grande confidentialité.

Si vous ne pouvez pas vous déplacer, nous pouvons vous rencontrer à votre domicile.

Nous avons réussi à obtenir la présence mensuelle, en mairie, d'une assistante sociale le vendredi de 9h à 12h

Cette équipe, très complémentaire, souhaite impulser une dynamique nouvelle.





Jeunesse / Sports

La chorale de l'école de Vers aux Arènes de Remoulins du mardi 3 juin 2014

C'est sur le thème des "comédies musicales" que s'est déroulée cette soirée.

Les classes de l'école élémentaire ont offert à leur parents une sacrée soirée sur des airs connus et reconnus de tous !

Spectacle garanti organisé de main de maître par Isabelle MOLINA musicienne et chef de chœur pour l'occasion, de Sylvie FUMAT, Christine PONS, Carole TOURROU, Sylvie OZIL, et Cécile GONOD. Ces dernières comme à leur habitude ont montré autant d'enthousiasme que leurs élèves et se sont données sans compter.

Une très agréable soirée pleine de chansons et de danses pour le plus grand plaisir de tous !



L'école de Vers a fait son cinéma au Pont-du-Gard le mardi 17 juin 2014

C'est sous un ciel pluvieux que les acteurs du festival cinéma de Vers ont fait leur entrée dans la salle de projection du Pont du Gard.

Il aura fallu deux séances pour satisfaire un public familial venu nombreux visionner les films réalisés par les enseignants et les élèves sur des scénarios écrits en commun.

Le fruit de ce travail de plusieurs mois a trouvé son aboutissement avec la projection de ces mini films dans lesquels tous les enfants ont tenu la vedette !

Belle soirée pour un beau projet ! Saluons le travail des enseignants, des élèves et de l'équipe de tournage !



fête des écoles à Vers du vendredi 27 juin 2014

Pour finir en beauté cette année scolaire, petits et grands nous ont, une fois de plus, offert un beau spectacle !

C'est sur la place du Marché aux Cerises, que cette belle soirée s'est déroulée avec le concours des parents de l'APE qui ont assuré le service buvette et restauration complétant ainsi cette fête familiale conviviale !

Tout d'abord les petits des classes maternelles nous ont ravis avec un spectacle sur le thème des Années 80 !

Ensuite, les grands de l'école élémentaire ont enchaîné d'autres numéros ayant pour thème les Comédies musicales.

Cette belle soirée a été clôturée par la traditionnelle remise des dictionnaires, aux enfants de grande section maternelle, ainsi que pour les enfants de CM2.

Séquence émotion ! C'est d'ailleurs en chanson que les élèves de CM2 ont rendu un touchant hommage à leur enseignante Carole TOURROU la remerciant de tout ce qu'elle leur avait apporté !

Encore un joli moment de partage !

Les nouveaux rythmes scolaires

Conformément au décret du 08/05/14, de M. Benoit HAMON la commune a mis en place la réforme des nouveaux rythmes scolaires.

Au terme d'une étude, et d'un travail effectué en collaboration avec les équipes enseignantes des écoles maternelle et élémentaire, les temps d'activités périscolaires ont été mis en place à la rentrée des classes 2014.

Les 3 heures de temps dégagées ont été regroupées sur les vendredis après-midi afin d'offrir plus de possibilités d'activités, notamment d'activités sportives de plein air sur le stade.

Suite à un appel d'offres, l'accueil de loisirs a été confié à l'association LOISIRS EDUCATION & CITOYENNETE. Sa directrice, Séverine FRANCISCO, assure le poste administratif ainsi que la gestion des animateurs recrutés par l'association.

Dix animateurs, quatre pour les enfants de maternelle et six pour les enfants de l'élémentaire interviennent pour les TAP. Deux agents communaux viennent en soutien également les vendredis après-midi.

Au programme des activités nous avons : théâtre, arts plastiques, danse, création de bandes dessinées, musique, athlétisme, judo.

Les réservations se font pour une session entière, de vacances à vacances, au tarif de 10 euros la session.

Par ailleurs, les enfants ont désormais classe les mercredis matin de 9h à 12h, la municipalité a mis en place une garderie gratuite de 12h à 12h30.

Le coût financier supporté par la commune pour la mise en place des TAP est de 39 377 euros TTC.

Les subventions se répartissent de la façon suivante :

- Le fonds d'amorçage de l'état 50 euros/enfant inscrit à l'école
- La participation de la Communauté de communes du Pont du Gard, 40 euros/ enfant inscrit à l'école,
- La participation de la CAF au titre d'accueil de loisirs, 0,50 euros par heure/enfant présent au TAP. Cette dernière subvention est directement encaissée par l'association.
- La participation de 10 euros/enfant/session, encaissée également directement par l'association.

Un premier bilan sera dressé en fin d'année scolaire.

fête votive 2014

Chères à nos traditions, "les aubades à la population" (cérémonie d'ouverture de la fête votive) ont eu lieu cette année, devant la mairie, rue Grand du Bourg.

Une importante foule s'est rassemblée pour accueillir ce nouveau comité des fêtes composé de 19 jeunes versois.

Nous avons remercié ces jeunes pour leur implication et leur dévouement.

Un grand moment d'émotion lors de la remise des clés de la ville depuis le balcon de la mairie, accompagné de la peña bamboula.





Vie associative / Culture

Académie des Beaux-Arts de Vers : 15^{ème} Salon d'automne 2014

Le Salon d'automne de Vers-Pont du Gard a connu cette année, un retentissement exceptionnel parmi les amateurs d'Art et les artistes de nombreux départements, venus nous soutenir et proposer déjà leur intention de participer au salon 2015.

Notre objectif de présenter au fil des ans des Artistes et des styles nouveaux a été bien ressenti car 40% des Artistes exposaient cette année pour la première fois maintenant ainsi l'intérêt de la nouveauté.

Nous avons accueilli avec plaisir, et ce fut une surprise, la venue cette année de Monsieur Patrice PRAT, Député de la circonscription. Etaient également présents, Olivier SAUZET, accompagné de sa première adjointe Denise FORT et de Françoise RALLET, conseillère municipale chargée de la Culture, Monsieur Jean-Paul DE BERNIS, Président d'Honneur de notre Salon d'Automne depuis sa création, nous a fait part de son admiration pour cette manifestation.

La Maison de la Pierre, parée pour la circonstance, a reçu plus de 300 personnes le soir du Vernissage. Le nombre de visiteurs total (comptabilisation des votes) a été de 530 personnes environ, mais toute le monde n'a pas voté.

Une belle réussite de l'avis de tous les participants.



Roger CAZORLA Président de l'Académie des Beaux-Arts

De nombreux prix ont été décernés :

- Prix d'Honneur du Jury à Christian VEY d'Uzès, artiste international qui sera Invité d'Honneur en 2015
- Trophée d'or du Jury à Jenny AVENEL, peintre de Poulx
- Trophée d'Argent à Jean COVELLI, Peintre de Mons.
- Médaille de bronze à Jean TURREL, Peintre de Jonquières Saint Vincent
- 1^{er} prix sculpture du conseil Général à Sonia MANDEL de Saint Laurent les Arbres
- 1^{er} prix Peinture du Conseil Général à Rosine BLACHAS de Générac
- 2^{ème} prix Peinture du Conseil Général à Odile ROURE d'Aramon

Prix pour les membres de l'Académie de Vers :

- 1^{er} prix du Jury à Mariéthé JAXCQUEMIN de Valliguière
- 2^{ème} prix du Jury à André FAZ de Vers
- 1^{er} prix du Conseil Général à Daniel BAUDOIX de Vers
- 1^{er} prix de la Mairie de Vers à Michelle LLORCA d'Uzès
- 2^{ème} prix sculpture à Christine MERCK de Meyannes

Prix du Public remis le dernier jour :

- Sculpture : Véronique VANTESONE de Meyrannes
- Peinture : Alain BIDAULT de Le Sappay en Chartreuse
- Académie : Daniel BAUDOIX de Vers



fête de la Musique

Le Pont des Arts a organisé le 20 juin, Place de l'Horloge, un concert de musique traditionnelle italienne, pendant près de deux heures. L'auditoire a été séduit par "Trambusto". Claude PISANESCHI et Clément BAUDRY ont chanté et joué sur un nombre impressionnant d'instruments les plus divers : flûtes, piccolo, saxo, clarinette, accordéon, guitare et bien sûr l'incontournable mandoline. Un moment très fort fut la célèbre chanson napolitaine "Santa Luccia" jouée à la scie musicale !



fête folklorique

Comme chaque année en juillet, notre belle place des platanes a été le décor du festival folklorique.

Un partenariat de longue date entre les cheminots Nîmois et la municipalité de Vers.

La Provence, bien sur, toujours à l'honneur, puis, la Pologne, l'Espagne et l'Equateur, ont fait vibrer les planches autour d'un public toujours très nombreux.

Nous avons pu apprécier la qualité du spectacle qui nous a été donné.

Cours&Jardins des Arts 2015

Les dépôts de candidatures 2015 sont lancés !

Avec plus de 2 000 visiteurs en 2014, cette manifestation qui réunit tout le village a rencontré encore une fois un joli succès.

La 7^{ème} édition de Cours & Jardins des Arts se tiendra les 18 et 19 juillet 2015 à Vers-Pont du Gard (30210). Comme chaque année, l'inscription est ouverte à tous. Amis, Peintres, sculpteurs, céramistes, photographes. Inscrivez-vous ! Comme l'an passé, les inscriptions se font en ligne sur le site de l'association : www.coursetjardinsdesarts.com

Aucun thème n'est imposé. L'originalité, la qualité artistique et la cohérence seront les principaux critères du comité de sélection.

Et soyez l'un des artistes qui emportera l'un des prix :

- 1^{er} prix : Exposition des œuvres du lauréat dans une galerie à Uzès (valeur 850 €) + un abonnement d'un an au magazine L'ART DANS L'AIR
- 2^{ème} prix : Un chèque d'une valeur de 250 €, remis par l'association Cours&Jardins des Arts + un abonnement d'un an au magazine L'ART DANS L'AIR .
- 3^{ème} prix : Un chèque d'une valeur de 200 € + un abonnement d'un an au magazine L'ART DANS L'AIR .

Et plusieurs autres prix...

- Date limite de dépôt des candidatures : 31 janvier 2015.
 - Sélection des candidats : février 2015.
 - Réponse aux candidats : 1^{ère} quinzaine de mars 2015.
- Tous les renseignements et le règlement sont sur le site www.coursetjardinsdesarts.com

Michel BERBERIAN

Président de Cours&Jardins des Arts

Ensemble Vocal

Comme chaque année, le 6^{ème} Concert organisé au profit de la lutte contre la mucoviscidose a eu lieu à l'Eglise de Vers-Pont du Gard le 21 mars 2014, avec la présence de Monsieur Siné, représentant régional de cette Association.

Michelle LLORCA ouvrait le spectacle en interprétant quelques unes de ses compositions, suivie par l'ensemble vocal de Vers qui a interprété 6 chansons et de la Chorale de Castillon.

Les deux chorales ensemble ont clôturé le spectacle avec "Va piensero", un extrait de Nabucco de Verdi et Funiculi Funicula avec la participation des spectateurs, dans une ambiance des plus chaleureuses.

Le prochain spectacle en faveur de la lutte contre la mucoviscidose aura lieu en matinée, à la Maison de la Pierre, le samedi 24 janvier 2015 ; trois autres chorales se joindront à l'ensemble vocal de Vers. Des précisions complémentaires sur les participants seront apportées par voie d'affichage

Nous rappelons que l'entrée est gratuite, seules les personnes qui le souhaitent peuvent déposer un don à leur convenance pour soutenir la lutte contre ce terrible fléau.

Les fêtes, de l'oignon, de l'asperge



Nos cultures locales étaient à l'honneur le 27 avril avec la fête de l'asperge et le 21 septembre avec la fête de l'oignon doux, patrimoine retrouvé du village. Ce sont des marchés de producteurs versois, accompagnés de restauration sur place et d'animations, qui drainent un public conquis, de plus en plus nombreux chaque année.





Vie municipale

Vers-Pont du Gard, un village qui accueille

Le 19 septembre dernier la municipalité, sous l'impulsion de Laurence BLOM, a organisé pour la 1^{ère} fois une cérémonie d'accueil pour nos nouveaux arrivants. Plus de 100 personnes présentes à la Maison de la Pierre.

Cette rencontre a permis de présenter le village, son histoire, son patrimoine, ses équipements, sa vie associative et d'établir le contact entre les élus, les services, les associations et les nouveaux Versois autour d'un verre de l'amitié !

Un véritable moment d'échange et de partage pour une meilleure intégration dans la vie de la commune.

Le rendez-vous est fixé pour l'année prochaine, si vous êtes nouvel arrivant sur le village vous pouvez d'ores et déjà vous faire connaître auprès de la mairie afin de ne pas manquer cette invitation mais également pour faciliter votre installation et répondre à vos questions. Directement à l'accueil, par téléphone au 04 66 22 80 55 ou par mail à o.sauzet@vers-pontdugard.fr.

N'oubliez pas que lors de votre changement de domicile, vous devez effectuer quelques démarches administratives :

- Changement d'adresse auprès de "la Poste" ou sur www.changement-adresse.gouv.fr
- Prévenir EDF, le service de l'eau, la Caisse de Sécurité Sociale, la Caisse d'Allocations Familiales.
- S'inscrire sur les listes électorales de la mairie.

Vous trouverez toutes les démarches sur le site : www.servicepublic.fr



Commémoration du 11 novembre

La commémoration du centenaire de la première guerre mondiale a été célébrée avec tous les honneurs. Une importante délégation militaire nous a honoré de sa présence.

Cette cérémonie a été un moment fort de rassemblement intergénérationnel : enfants des écoles, anciens combattants, élus, versoises et versois, venus en grand nombre, tous concernés par ce devoir de mémoire.

Le cortège s'est ensuite rendu à la Maison de la Pierre pour l'inauguration de l'exposition sur la "Grande Guerre".



Jumelage Italien Santa Vittoria d'Alba

Les 12,13 et 14 juillet derniers, le Comité de Jumelage Italien a reçu la délégation de Santa Vittoria D'Alba.

À l'occasion de ce 41^{ème} jumelage, nous avons eu la joie de rencontrer une nouvelle génération d'Italiens qui nous a fait partager son allégresse et son enthousiasme tout au long des 3 jours de visites de notre territoire.

La dynamique qu'ils portent ne laisse aucun doute sur la longévité de ce jumelage qui est ancré dans nos traditions.

Prochain voyage en Italie de la délégation Versoise en juillet 2015 !



Jumelage Suisse Palézieux Vers-Pont du Gard 24^{ème} rencontre !

Palézieux, Vers-Pont du Gard : Deux villages séparés par quelque 500 km dont les populations se sont rapprochées officiellement en 1990.

C'est le week-end de l'Ascension que les Versois sont "montés" en Suisse, dans le très beau canton de Vaud.

La municipalité fut grandement remerciée pour ce cadeau symbolique : une sculpture en pierre de Vers, de notre Pont du Gard fait par un artisan du village 1^{er} ouvrier de France. Avant que les 34 Gardois ne se répartissent dans les familles d'accueil, la Présidente Suisse du jumelage, Madame Jacqueline REGARD a adressé ses souhaits de bienvenue. C'est avec émotion, en compagnie d'Olivier SAUZET, qu'elle rendit un hommage émouvant à Madame Sylvette REINNESS, Présidente du jumelage, disparue depuis peu.

Messieurs Philippe MODOUX, syndic (Maire) et Roger LEFAURE représentant du jumelage de Vers prirent également la parole, soulignant le plaisir de ces 24^{ème} retrouvailles et remémorant quelques moments insolites et riches vécus ensemble.

Bienvenue aux nouveaux commerçants !

Depuis quelques mois, Vers-Pont du Gard a vécu plusieurs événements :

- M^{me} Muriel TEISSEYDOU est la nouvelle propriétaire de la pizzeria "la Versoise".
- SYLVÈRE Vivien est le nouveau chef du restaurant de "La petite gare" (anciennement "Jardins de la gare")
- La Bégude St-Pierre en plus de sa quatrième étoile a un nouveau chef Michel CHRISTMAN

Nous les accueillons avec joie et leur souhaitons réussite et prospérité.

C'est l'occasion de rappeler l'importance des commerces de proximité.

- L'épicerie Proxi, Repass 'service (qui vient de déménager au 12 rue des écoles), la boulangerie du Pont romain, le bar "les Voûtes", Cyril tabac-journaux et la pharmacie LESAGE, sont indispensables à la vie de notre village.

Soyons solidaires !

Dans un autre registre ... nous avons le plaisir d'accueillir le Père COUTEAU qui a la charge de notre paroisse depuis le 1^{er} septembre. Il succède au père Jean-Baptiste NITCHEU.

Portrait

Projecteur sur Olivier SAUZET

La majorité des Versois ont voté pour lui aux dernières élections municipales, mais combien savent qui est Olivier Sauzet le nouveau maire de Vers ?

49 ans depuis peu, il arpente les rues du village le sourire aux lèvres et toujours une poignée de main chaleureuse à donner.

C'est sûr, il connaît le village et ses habitants. Il est installé à VERS depuis près de vingt ans et s'est toujours investi dans la commune.

Olivier est bien un enfant du pays, né à Remoulins où il a grandi dans une famille bienveillante. Il a passé sa jeunesse au bord des rives du Pont du Gard et près des taureaux qu'il affectionne particulièrement. Parti pour faire ses études à Uzès puis à Montpellier, il en sort avec un DUT en mesures physiques. Il quitte alors le sud pour travailler pendant un an à Lyon mais revient vite aux sources pour y construire sa vie.

C'est en père attentionné, aimant et ému qu'il parle de sa fille de 22 ans, monitrice d'équitation, sa fierté !

Olivier s'investit dans la vie professionnelle en tant que chargé d'affaires dans l'Industrie au sein du Groupe SNEF sur le site nucléaire de Marcoule.

Une vie pleine d'engagements : délégué des parents d'élèves et au conseil d'administration du collège Voltaire de Remoulins, membre du conseil d'administration du Lycée Agricole de Meynes, ancien Vice président de Famille Rurale de Vers, Membre du CIDS du Pont du Gard en son temps. Suivant les traces de son grand père puis de son père Jacques SAUZET, Conseiller Général du Canton, qu'il s'implique tout naturellement dans la vie de son village, pour en devenir maire en mars dernier.



Quand il parle de son village, tout montre son attachement et son désir de bien faire. Les idées fusent et c'est un engagement de cœur qu'il a pris en acceptant cette fonction. Confiant en son équipe, il voit grand pour Vers et ses habitants. D'ailleurs les grands projets de sa campagne sont lancés confie t-il, "nous tiendrons nos engagements auprès des Versois !"

Proche de ses administrés, il leur voue une grande bienveillance et beaucoup de respect. C'est un homme à l'écoute des autres, consciencieux et persévérant.

Qu'aime t-il ? L'Histoire, le tarot, le foot et les taureaux. Il apprécie particulièrement l'ambiance de nos manifestations locales comme la Fête Votive ou la Féria de Nîmes.

Pudique, il reste silencieux sur les questions d'ordre plus personnel.

Son animal préféré : le chien.

Son défaut : gourmand.

Ce qui l'insupporte : la violence physique.

Il déteste : la neige.

Sa boisson : le jus de Cranberry.

État-Civil

Livret
de
Famille

Mariages

11 janvier	Philippe ROSSI & Claudine PORTE
22 février	Mathieu TAMPIETRO & Sharon POULIN
10 mai	Anthony FRASSACARO & Laura KRENINGER
21 juin	Daniel CASTANO & Christine CHAUDAUDRA
3 juillet	Philippe CHAUDOUARD & Tatiana ILINA
5 juillet	Pierre WAROT & Amandine ESPANA
5 juillet	Martin BERBERIAN & Anais KOECHLIN
12 juillet	Valérie GRAND-CLEMENT & Elodie BERAUD
26 juillet	Quentin DESAILLY & Stéphanie GAILLARD
26 juillet	Philippe MERKER & Véronique SEREDZIAK
13 septembre	Thierry GIBERT & Johanna DONVEZ
13 septembre	Maxime PERNET & Stéphanie LOPEZ
20 septembre	Michel JOETS & Viviane STANDAERT
27 septembre	Fabrice ALARCON & Claire SANCHEZ
11 octobre	Cédric BOY & Amandine LOPES
8 novembre	Julien HEL & Marion MONNIEZ
13 décembre	Lionel TAINURIER & Svetlana SEMIKINA

Naissances

4 janvier à Bagnols sur Cèze	Mélina ROBLÈS	de Frédéric ROBLÈS & Julie-Kate MAUVIEUX
12 janvier à Nîmes	Maxence COVASSIN	de Bastien COVASSIN & Lyxie CROUZET
21 janvier à Avignon	Raphaël BEVEN	de Yannick BEVEN & Sandrine ATTIAS
20 février à Nîmes	Louise JANIER	de Henri JANIER & Sandrine SA
10 mars à Nancy	Oscar HEL	de Julien HEL & Marion MONNIEZ
11 mars à Nîmes	Timéo DULONG	de Hervé DULONG & Leslie PENA
19 mars à Bagnols sur Cèze	Matéo PORRACHIA	de Nicolas PORRACHIA & Cristel MARIAGE
24 mars à Nîmes	Enola JAUD	de Nicolas JAUD & Sonia MISSONNIER
7 mai à Nîmes	Maël et Nathan CARDONA	de Anthony CARDONA & Lydie COVASSIN
12 mai à Bagnols sur Cèze	Margot ROMITI JOURDAN	de Loïc JOURDAN & Laura ROMITI
3 mai à Nîmes	Anna THIEBAUX	de Alexandre THIEBAUX & Laure DANIS
9 avril à Nîmes	Manon BEAULANDE	de Tristan BEAULANDE & Fabienne BATIFOULIER
5 juin à Nîmes	Souhaïl ZEAMARI	de Elodie SOURO
25 juin à Arles	Paola APRAEZ IPPOLITO	de Diego APRAEZ IPPOLITO & Émilie TEYSSOT
12 août à Bagnols sur Cèze	Estheban LELEU PELLEGRINO	de Olivier PELLEGRINO & Isabelle LELEU
6 octobre à Nîmes	Gabriel DREWNOWSKI	de Emmanuel DREWNONWSKI & Juliette ODOUARD
9 octobre à Bagnols sur Cèze	Judith COSTE	de Pierre-Emmanuel COSTE & Médélie FOURNIER
3 novembre à Avignon	Eva CANONNE	de Cyril CANONNE & Jade BACHELARD
5 novembre à Nîmes	Axel BERAUD	de Elodie BERAUD

Décès

19 janvier	Richard VASSEUR
8 février	Laurence CARON
11 mars	Franck RALLET
26 mars	Sylvette PERRIN
14 mai	Daniel URBANECK
17 mai	Paul BERAUD
20 juin	Fabrice JONQUET
10 juillet	Francine BOISSEAU
22 juillet	Lucien THOMAS
23 juillet	Higinio ALCANTARA
23 juillet	Colette CHARTTON
24 août	Philippe LUZET
28 août	Jacques VINCKE
26 octobre	Pierre MOREAU
4 novembre	Marcelle LAMARQUE
15 décembre	Hélène MAYAN

La nuit des lucioles

par la Compagnie CARABOSSE

sur invitation*
les 8 ou 9 ou 10 janvier 2015
liste des points de distribution sur
www.pontdugard.fr

*Dans la limite des places disponibles

 site du
PONT
DU GARD

